

Marseille : l'Agam creuset de « l'impertinence polie »

tpbm-presse.com/l-agam-creuset-de-l-impertinence-polie-116323.html

A la barre de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, Frédéric Bossard accompagne la nouvelle dynamique qui souffle sur les structures d'ingénierie territoriale. Un travail qu'il déploie avec sa présidente Laure-Agnès Caradec.



Robert Poulain - Frédéric Bossard, le nouveau directeur, et Laure-Agnès Caradec, la présidente de l'Agam.

UrbanismeBouches-du-Rhône Publié le 22 novembre 2022 à 08h00, William Allaire

Depuis le mois de février 2022, Frédéric Bossard dirige l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam). Ce transfuge de l'agence stéphanoise (EPURES) qui a remplacé Christian Brunner travaille main dans la main avec Laure-Agnès Caradec, sa présidente garante de la continuité de la mission d'ingénierie territoriale de cette structure qui fait phosphorer 55 collaborateurs.

Marseille : Frédéric Bossard va prendre la direction de l'Agam

« *L'Agam est le seul lieu où les partenaires peuvent se réunir hors de toute représentation institutionnelle* », avance Frédéric Bossard. Un espace de coopération à l'abri des chicayas politiciennes. Avec de grands dossiers sur le feu : **le schéma de cohérence territorial (Scot) métropolitain, les plan locaux d'urbanisme**

intercommunaux (PLUi) de Marseille-Provence et du pays d'Aubagne, les schémas stratégiques métropolitains (enseignement supérieur, immobilier du bureaux, plan climat, air, énergie, plan paysage, plan mobilité, programme local de l'habitat, etc.) la régénération des friches, les mobilités, le lien santé-urbanisme, la construction d'une ville résiliente capable d'affronter le changement climatique. « *Tous ces sujets se jouent à différentes échelles. Et les réponses sont dans la coopération* », enchaîne le directeur. Sans angélisme. « *Je crois beaucoup à l'impertinence polie. Une agence sert à défricher, à réfléchir au delà du halo du réverbère* ». Ce souffle partenarial va bien au delà de travaux communs. « *Ils s'expriment et s'incarnent par le partage de résultats, la réutilisation de méthodes déjà élaborées, la mise en commun d'outils, la diffusion large de la connaissance* », ajoute le directeur. « *L'Agam est la loupe qui nous permet d'explorer toutes les solutions* », résume Laure-Agnès Caradec.



Les voûtes de la Major Marseille. (Crédit : C.Trinquier, Agam)

Frugalité foncière

Parmi les grands thèmes émergents, l'enjeu de la frugalité foncière s'impose désormais comme un fondement de la planification urbaine. « *L'enjeu de la sobriété foncière irrigue les études que nous menons. La reconstruction de la ville sur la ville nécessite un gros travail d'ingénierie. L'agence fournit justement les éléments pour éclairer les élus dans la définition de leur stratégie d'aménagement* ». A charge pour ces derniers de traduire ce décryptage dans les documents de planification et les projets de territoire.

Dans ce schéma, un sujet taraude les politiques : le zéro artificialisation nette (Zan). « *Avec le Zan, on est au cœur du réacteur. On doit gérer les injonctions paradoxales du législateur qui demande d'un côté aux collectivités de réduire de moitié le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée au cours de la dernière décennie et de*

l'autre impose la réalisation de logements pour satisfaire les besoins. On empile les contraintes : on compose avec les plans de prévention des risques, les aires de protection patrimoniales, les envies de nature en ville, les espaces d'agriculture urbaine, les aires naturelles... », égrène Laure-Agnès Caradec. « *Quand on crée de nouvelles infrastructures de transport comme la LNPCA (ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur) ou des réseaux de pistes cyclables, on consomme déjà 2 % de l'espace disponible. Cela laisse peu de marges pour résoudre l'équation du Zan et exige une grande finesse d'analyse des enjeux. Notre mission consiste à organiser le croisement de ces priorités souvent antagonistes »*, renchérit Frédéric Bossard.

L'Agam à l'heure métropolitaine

Acceptabilité

Cette complexité met au défi les politiques. « *Tout projet pose la question de son acceptabilité par les citoyens. A cette aune, la qualité d'usage est aujourd'hui aussi importante que la technique et l'économie. Cela requiert du temps et de la concertation »*. A l'heure où le débat démocratique se joue de plus en plus dans l'espace virtuel des réseaux sociaux, cette exigence renforce l'importance des agences d'urbanisme. Analyser, décrypter et prendre le pouls des évolutions sociétales. « *On est dans un jeu multi scalaire qui doit aller au delà des a priori. Prenez la densité : tout le monde en parle. Mais elle n'est pas facilement acceptée. C'est pourtant une notion plus subtile qu'il n'y paraît : la densité ne se résume pas à du R+15. Un lotissement en raquette c'est 11 maisons par hectare. Avec un schéma d'aménagement plus vertueux, vous pouvez doubler la densité sans modifier l'impact paysager. In fine, l'acceptabilité est facilitée »*.

Aix-Marseille passe les centres-villes au scanner

Cette sortie des sentiers battus méthodologiques s'avère particulièrement utile dans un territoire caractérisé par la grande hétérogénéité de sa forme urbaine. « *Il faut écarter tout dogmatisme dans nos réflexions. Organiser des coutures urbaines est un travail de dentelle : vous devez tenir compte du contexte, de la géographie, des réseaux, des attentes des habitants... Il n'existe pas de réponse toute faite »*, décrit Laure-Agnès Caradec.

Passer au delà du miroir des idées reçues et des demandes sectorielles implique de mobiliser une diversité de regards embrassant toutes les composantes du réel : **sociologie, économie, géographie, habitat, mobilité, loisirs, commerce...** Autant d'expertises agrégées au sein de l'agence. En toile de fond, un nouvel enjeu qui façonne son fonctionnement : « *l'articulation entre les politiques publiques et le territoire »*. « *On vit à un endroit, on travaille à un autre, on fait ses courses dans une zone commerciale, etc. Ce qui organise le territoire, ce sont les liens que l'on tisse entre tous ces espaces du quotidien »*, constate Frédéric Bossard.

Réseau des agences du Sud

Ce maillage se joue également à l'échelle de territoires plus vastes que les périmètres institutionnels. Une réalité qui figure justement au cœur de la démarche de coopération engagée par les quatre agences d'urbanisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (Audat.Var), Agence d'urbanisme du pays d'Aix-Durance (Aupa) et AURAV pour Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse). Accueillis à Marseille, le 19 octobre dernier par Laure-Agnès Caradec, les présidents de ces structures – Sophie Joissains (Aupa), Thierry Albertini (Audat.Var), Christian Gros (Aurav) – et les directeurs ont dressé un bilan d'étape du travail déployé en réseau. Et surtout esquissé la feuille de route partenariale de leur collaboration future.

Une coopération qui s'écrira désormais à cinq, la toute nouvelle agence d'urbanisme azuréenne étant évidemment associée à cette dynamique. « *Le réseau travaille aux côtés de la Région Sud sur l'évolution des grands schémas stratégiques notamment le premier d'entre eux, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)* ». Document clef qui s'impose aux documents d'urbanisme des communes et des intercommunalités, le SRADDET doit intégrer les nouveaux enjeux du développement territorial comme le Zan. « *On effectue un important travail en back office sur ce sujet complexe* », précise Frédéric Bossard. Une mission d'ingénierie nourrie de la proximité de chaque agence. « *On fait le lien avec les territoires, en articulant les différentes échelles* », indique Laure-Agnès Caradec.

Toujours pour le compte de la région, **l'Agam pilote la réflexion des agences sur la mobilité**. Un sujet stratégique pour la collectivité régionale en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM). En point de mire la mise en place d'un référentiel de mobilité régional. Cette année, les agences ont ainsi établi un diagnostic sur le covoiturage.

Le DOO du Scot

En chantier depuis cinq ans, l'élaboration du Scot métropolitain avance doucement en coulisses. Dans la lignée des travaux déjà réalisés en 2021, s'articulant notamment autour du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Scot, l'Agam apporte sa pierre à la réalisation du document d'orientation et d'objectif (DOO), version réglementaire du PADD qui fixe notamment les secteurs à enjeux.